

# Candidature du SyAGE comme structure porteuse et animatrice

Les arguments justifiant la capacité du SyAGE-EPAGE à être structure porteuse du site Natura 2000 et à assurer la mission d'animation sont :

- Une compétence et un périmètre d'intervention cohérent,
- Des objectifs calés sur la politique de l'eau et sur les objectifs de restauration des continuités écologiques,
- Une connaissance détaillée du territoire,
- Des moyens humains et financiers dédiés,
- Des travaux déjà réalisés,

**SITE NATURA 2000 « FR 1100812 »**

# **“L’YERRES DE SA SOURCE À CHAUMES-EN-BRIE”**

**PROTÉGER  
&  
ENTREtenir**

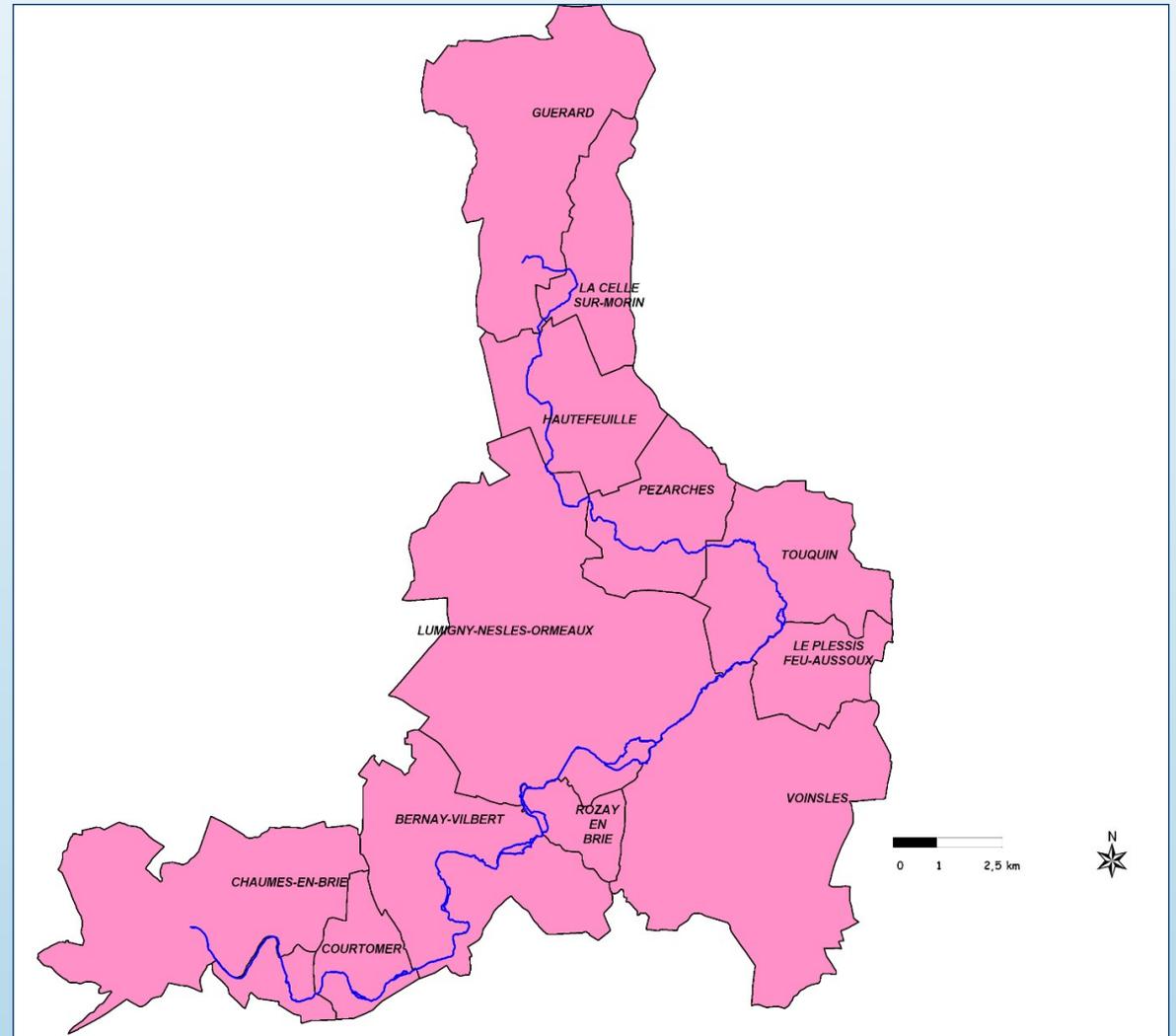
**COMITÉ DE PILOTAGE DU 18 OCTOBRE 2023**



Le site Natura 2000 « **L'Yerres de sa source à Chaumes-en-Brie** » est situé dans la partie centrale du département de Seine-et-Marne, dans le plateau de la Brie.

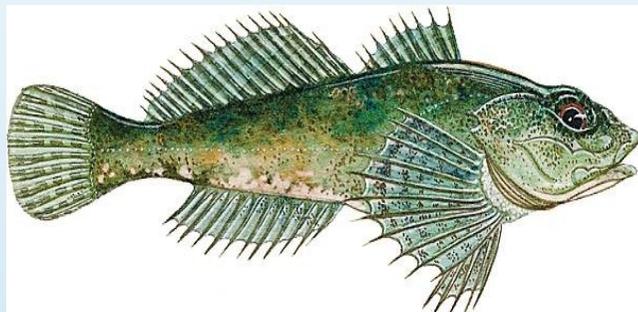
Il est désigné en décembre 2015, au titre de la **directive « Habitats, faune, Flore »**, il couvre 40 km de lit mineur de cours d'eau, soit une superficie de 18 ha.

Le site traverse les communes de:  
la Celle-sur-Morin,  
Guérard,  
Hautefeuille,  
Pézarches,  
Touquin,  
Le Plessis-Feu-Aussoux,  
Lumigny-Nesles-Ormeaux, Voinsles,  
Rozay-en-Brie,  
Bernay-Vilbert,  
Courtomer,  
Argentières  
et Chaumes-en-Brie.



- ▶ Proposition du site à la Commission Européenne 31 mars 1999
- ▶ Arrêté préfectoral de composition du COPIL 17 décembre 2013
- ▶ Rédaction du DOCOB septembre 2014  
(Rédigé par la Fédération Départementale de Pêche de Seine et Marne)
- ▶ Arrêté préfectoral d'approbation du DocOb 09 avril 2015
- ▶ Organisation du COPIL 20 novembre 2015  
( Présidente Laura REYNAUD (sous-préfète de l'arrondissement de Provins)
- ▶ Arrêté ministériel portant désignation du site 28 décembre 2015
- ▶ Arrêté préfectoral de nouvelle composition du COPIL 7 mars 2022

## Espèces d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site



*Cottus gobio*  
**Chabot**

Ce poisson vit dans les eaux vives et fraîches, sur sables et graviers, dans les cours supérieurs des rivières et des torrents ainsi que dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides.

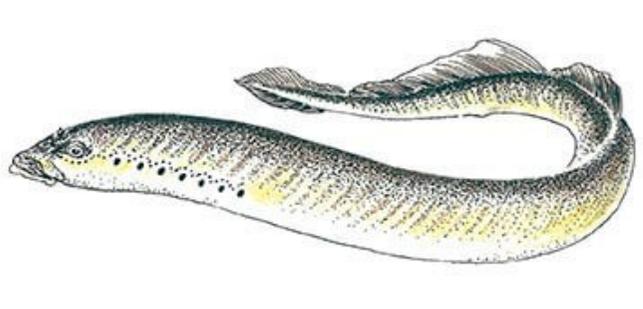
Son abondance indique un milieu aquatique de bonne qualité.



Pêche électrique Fédération de pêche  
Montgeron 09/2022

Le chabot est présent dans la partie aval de l'Yerres ainsi que dans certains de ses affluents. Il n'a pas été inventorié depuis plusieurs années sur le site Natura 2000

## Espèces d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site



*Lampetra planeri*  
**Lamproie de planer**

Elle vit dans la partie supérieure des rivières, la population est très variable d'une année sur l'autre car elle est très sensible aux modifications de son milieu. Les eaux doivent être oxygénées et fraîches. Le colmatage des gravières par des particules fines prive les larves de la circulation d'eau, donc de l'oxygène et de la nourriture.

Classée sur la liste rouge de l'IUCN, elle est considérée comme "**quasi menacée**"

La lamproie de planer ne semble plus présente actuellement au sein du bassin versant de l'Yerres.

## Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000



**Vandoise** Pêche électrique Pingat  
argentière 09/2022



**Bouvière** Pêche électrique Pingat  
argentière 09/2022

La bouvière et la Vandoise sont deux espèces piscicoles d'intérêt communautaire.

Elles ont été observées à de faibles effectifs lors de pêches électriques réalisées sur le site Natura 2000 en 2022. Des inventaires plus détaillés pourront nous permettre de définir plus précisément leur population, qui, si elle est suffisante, pourra nous permettre d'intégrer ces 2 espèces.

## Importance des espèces communautaire sur le site Natura 2000



Les espèces communautaires cibles (Chabot et Lamproie de Planner) mais également La Vandoise et la Bouvière sont des espèces sensibles, exigeantes en ce qui concerne leur environnement et leur milieu de vie.

Leur présence sur le site Natura 2000 implique donc la présence de tout un cortège d'espèces faunistiques et floristiques. Elle est également le signe d'une amélioration notable de la qualité du cours d'eau et des milieux associés.

On appelle parfois ces espèces les « *espèces parapluie* ».

## Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion



Renoncule des rivières



Callitriche tronqué

1,8 ha ont été recensés sur le site.

Le milieu est actuellement dans un état de conservation dégradé, des actions de conservations seront nécessaires pour le restaurer.

## Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)



200 m2 de ces sources ont été inventoriés

Ces sources produisant des concrétions minérales sont dans un bon état de conservation. Des mesures de préservations seront à mettre en place.

Pollutions agricoles et diffuses dégradant la qualité des sols et de l'eau

Artificialisation de la rivière provoquant un appauvrissement du milieu

**Problématiques**  
Les activités humaines ont fortement modifié le fonctionnement de la rivière et ont entraîné la disparition d'espèces et la dégradation de milieux

Présence de barrages et de seuils interrompant la continuité écologique

Pâturage équin et bovin provoquant des piétinements de berge et une pollution de l'eau

1- ASSURER LA MISE EN ŒUVRE D'**INVENTAIRES** ET LE **SUIVI SCIENTIFIQUE** DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES

2- RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA **RIPISYLVE** ET ENLEVEMENT RAISONNE DES **EMBACLES**

DIG entretien

3- COMMUNIQUER SUR NATURA 2000 ET DEVELOPPER L'**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT** AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

6- PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE **AGRICULTURE** ECONOMIQUEMENT VIABLE, DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Partenariat  
Aquibrie  
Chambre de l'agriculture



4- EFFACEMENT OU AMENAGEMENT DES **OBSTACLES A LA LIBRE CIRCULATION** PISCICOLE ET SEDIMENTAIRE ET LES **OBSTACLES A LA MIGRATION** DES POISSONS DANS LE LIT MINEUR DE LA RIVIERE

Objectifs SAGE et contrat

5- FAVORISER LA **GESTION DURABLE** DU COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

Mise en place d'**inventaires** durant les 3 premières années en vue de confirmer ou d'infirmer la présence des espèces qui ont conduit à la désignation du site (Chabots, Lamproie de Planer) mais également de rechercher la présence d'autres espèces communautaires (dont certaines sont citées dans le DocOb) et essayer de déterminer leurs effectifs.

Ces inventaires, portés par le SyAGE, permettront d'**organiser et de prioriser les futures actions** à mettre en œuvre, d'envisager d'**intégrer de nouvelles espèces**, mais aussi d'envisager une **possible extension** du site aux berges attenantes ou au milieux humides et annexes hydrauliques.



L'ADN environnemental (ADNe) consiste en l'**identification d'espèces à partir de l'ADN** qu'elles laissent dans leur **environnement**. Cette méthode s'appuie sur des techniques de biologie moléculaire (PCR, séquençage...).

Elle permet de déterminer de façon précise la **présence d'espèces dans des milieux ouverts**, mais pas le nombre d'individus présents, d'où l'importance de compléter avec des inventaires piscicoles qui permettent à travers des pêches ciblées de d'estimer les populations présentes.

Cet inventaire ADNe est réalisé afin **d'affirmer ou d'infirmer la présence du chabot et de la lamproie de planner** au sein de la zone Natura 2000 et de déterminer **toutes les espèces présentes** dans le cours d'eau.

# Quels types d'inventaires vont être réalisés ?

Chiroptères



Rhopalocères



Poissons



Flore



## ADNe

Coléoptères



Amphibiens



Reptiles



# En vous remerciant pour votre attention

**Florence KNITTEL**

Technicien en Gestion des Eaux et Milieux  
Aquatiques

Portable : 06.30.93.55.48

e-mail : [f.knittel@syage.org](mailto:f.knittel@syage.org)

